

IMPORTANT

Nouvelles conditions générales de la convention de compte de dépôt pour les personnes physiques

Chère Cliente, Cher Client,

Conformément à la législation en vigueur, nous vous informons d'une évolution de nos Conditions Générales de la convention de compte de dépôt pour les personnes physiques à compter du 20 novembre 2026.

Ces nouvelles conditions sont disponibles en PDF sur notre site internet [bfcoi.com](https://bfcoi.com/fileadmin/user_upload/La_Reunion/PDF/Conditions_Generales/CG_CAV_PRI_20112026.pdf) à l'adresse https://bfcoi.com/fileadmin/user_upload/La_Reunion/PDF/Conditions_Generales/CG_CAV_PRI_20112026.pdf ou au QR Code ci-dessous :



Vous pouvez refuser ces nouvelles conditions et résilier sans frais votre contrat, par lettre recommandée ou par lettre signée remise en agence avant le 20 novembre 2026. À défaut, vous acceptez de fait les nouvelles Conditions Générales qui s'appliqueront à partir de cette date.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La BFC

